



UNE AUTRE VISION DES IMPACTS ET DE LA GESTION DES ESPECES INVASIVES

Jean-Philippe SIBLET

Directeur du Service du Patrimoine Naturel - MNHN

DES AFFIRMATIONS QUI MERITENT D'ETRE NUANCEES

- ◆ Les espèces exotiques envahissantes seraient la seconde cause (ou la troisième selon les auteurs) de perte de biodiversité dans le monde :
 - ➔ Vrai dans l'absolu mais ces pertes concernent essentiellement des espèces insulaires
- ◆ Les espèces invasives occasionnent la disparition d'espèces autochtones :
 - ➔ Vrai uniquement pour les espèces prédatrices : il n'existe aucun exemple de disparition avérée d'une espèce végétale indigène liée à la seule compétition avec une espèce allochtone.
- ◆ Seules les espèces allochtones seraient à l'origine d'invasions :
 - ➔ Faux : des espèces natives font régulièrement l'objet de pullulations
- ◆ Les invasions d'espèces n'auraient que des conséquences économiques défavorables
 - ➔ Faux : l'invasion du Mimosa australien à Madagascar est très bénéfique pour les paysans malgaches.

DES AFFIRMATIONS QUI MERITENT D'ETRE NUANCEES

- ◆ L'élimination de chats introduits sur des îles est forcément bénéfique pour la faune autochtone ;
 - ➔ Faux : elle peut générer la prolifération de rats (eux-mêmes) introduits avec des conséquences bien pires sur les espèces locales.

- ◆ Les coquelicots et les bleuets disparaissent de nos campagnes à cause de l'agriculture intensive
 - ➔ Vrai, mais ce sont des espèces introduites qui peuvent devenir invasives et qui sont arrivés en Europe grâce aux agriculteurs du néolithique

- ◆ L'élimination de graminées exotiques envahissante favorise la réapparition de la flore autochtone des prairies
 - ➔ Faux : une étude menée en Colombie-Britannique montre que les graminées envahissantes augmentent la richesse spécifique et la productivité primaire de l'écosystème étudié.

UN PROCES SOUVENT A CHARGE MAIS RAREMENT A DECHARGE

- Les espèces exotiques envahissantes sont vecteurs de problèmes biologiques, économique et sanitaires.
- Mais ces espèces peuvent également présenter des intérêts :

☛ Exemple de l'Ibis sacré



UNE PRISE DE RECUL NECESSAIRE POUR EVITER LES AMALGAMES ET LES ERREURS

◆ Le concept d'espèce invasive évolue :

- toutes les espèces vivantes sont potentiellement invasives
- l'idée qu'une espèce pourrait être intrinsèquement invasive est obsolète :
 - ☛ Une invasion s'inscrit dans un contexte écologique et historique
 - ☛ Ce sont certaines populations d'espèces qui deviennent invasives

◆ Toutes les situations sont-elles comparables ?

- Îles/continents, compétition/prédation, invasives terrestres/invasives aquatique, animaux/végétaux.....

UNE PRISE DE RECUL NECESSAIRE POUR EVITER LES AMALGAMES ET LES ERREURS

◆ Quid de l'importance des effets d'échelle ?

- ☛ Les constats faits à l'échelle d'une petite île sont-ils transposables à l'échelle d'un continent ?

Un discours trop « espèce-centré » qui ne tient pas suffisamment compte des interactions au sein des écosystèmes (« *L'arbre de l'espèce invasive ne doit pas cacher la forêt de l'écologie* » - R. Barbault)

LES INVASIONS D'ESPÈCES SONT-ELLES LA CAUSE OU LA CONSÉQUENCE DE LA PERTURBATION DES ÉCOSYSTÈMES ?

➤ Les espèces invasives sont souvent des espèces généralistes, mobiles et adaptées aux milieux anthropisés, riches en nitrates et déchets organiques

➤ Dans certains cas le déclin des espèces autochtones lié à des causes anthropiques précède l'expansion des espèces exotiques qui les remplacent (exemple de la Moule zébrée au U.S.A).



➤ De nombreuses études et expérimentations montrent que l'élimination d'espèces invasives au sein de certains écosystèmes ne conduit pas nécessairement à la recolonisation par les espèces natives.

LES INVASIONS D'ESPÈCES SONT-ELLES LA CAUSE OU LA CONSÉQUENCE DE LA PERTURBATION DES ÉCOSYSTÈMES ?

- Les changements climatiques vont générer des profondes modifications dans la répartition des espèces. Certaines espèces invasives seront peut-être utiles pour compenser la disparition de certaines espèces autochtones ?
- Certaines espèces invasives peuvent contribuer à « réparer » des écosystèmes fortement perturbés (lutte contre l'érosion, création de nouveaux écosystèmes profitables à certaines espèces locales.....).
- ☛ Les profondes modifications des écosystèmes liées aux perturbations anthropiques (urbanisation, agriculture, changements climatiques) favorisent les espèces généralistes et opportunistes qu'elles soient natives ou introduites.

PEUT-ON RAISONNABLEMENT LUTTER CONTRE LA MONDIALISATION DE LA NATURE ?

➤ Les causes de dissémination des espèces exotiques envahissantes sont multiples

➤ La volonté de limiter la propagation des espèces invasives n'est-elle pas contradictoire avec la volonté de mettre les écosystèmes préservés en relation par des continuités écologiques (Trame verte et bleue) ? (exemple de la dissémination du Sénéçon du Cap le long de l'autoroute Nancy-Metz)



PEUT-ON RAISONNABLEMENT LUTTER CONTRE LA MONDIALISATION DE LA NATURE ?

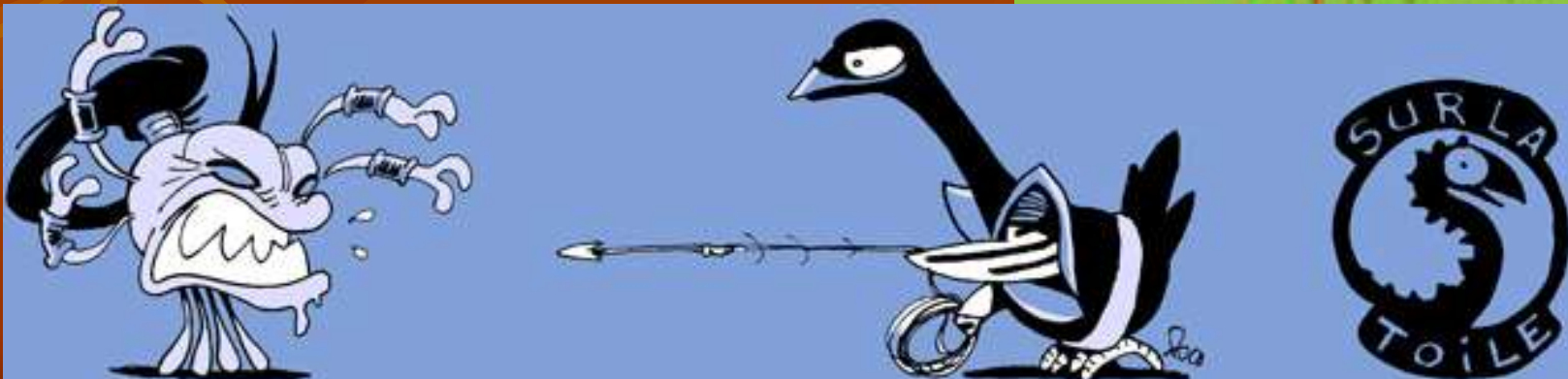
- Le coût d'une lutte efficace n'est-il pas disproportionné ?
- L'acceptation, dans des limites à définir, d'un nouvel ordre écologique mondial n'est-elle pas la seule hypothèse viable ?
- ☛ Hobbs & al. (2006).- Novels ecosystems : theoretical and management aspects of the new ecological world order. *Global Ecology and Biogeography* 15 : 1-7.

LA NECESSAIRE PRISE EN COMPTE D'UNE DIMENSION SOCIALE, ETHIQUE ET PHILOSOPHIQUE

- La vie c'est le changement : la lutte contre les espèces invasives n'induit-elle pas une vision trop fixiste de la nature ?
- Quelles sont les frontières temporelles qui situent une espèce dans une catégorie : allochtone, autochtone, introduite, naturalisée ?
- Quelle acceptation sociale de la lutte contre les espèces invasives alors que nombre d'entre elles font aujourd'hui partie de notre quotidien et sont appréciées de nos concitoyens ?
- Est-il acceptable, crédible et sérieux de distinguer une « bonne » richesse spécifique prenant en compte seulement les espèces indigènes d'une « mauvaise » richesse incluant les espèces exotiques ?

LA NECESSAIRE PRISE
EN COMPTE D'UNE
DIMENSION
SOCIALE, ETHIQUE ET
PHILOSOPHIQUE

Nécessité de changer les
discours pour éviter de tomber
dans la « bioxénophobie »



QUELLES STRATEGIES DE CONTRÔLE ADOPTER ?

◆ Agir sur les causes « anthropiques » :

- Limitation stricte du transport et du commerce des espèces exotiques dont le caractère invasives est avéré ;
- Sensibiliser de façon « crédible » le grand public
- Augmenter la cohérence des politiques publiques en la matière :
 - ☛ Politique forestière claire excluant la plantation d'essences non indigènes
 - ☛ Rendre compatible les politiques environnementales avec la réglementation en vigueur : exemple des NAC
 - ☛ Mettre en adéquation les moyens financiers à mettre en œuvre avec l'acuité des problèmes à résoudre
 - ☛ Mise en place d'une structure nationale de coordination

ESPECES INVASIVES : QUELLES STRATEGIES DE CONTRÔLE ADOPTER ?

- Prioriser les actions dans les foyers d'endémisme :
 - ☛ Les systèmes insulaires ;
 - ☛ l'outre-mer : selon l'UICN, 49 espèces figurant parmi les 100 espèces les plus envahissantes au monde sont présentes dans les collectivités françaises d'outre-mer.
- Gestion des écosystèmes naturels la plus proche possible de la naturalité

CONCLUSIONS

Le contrôle des espèces invasives doit s'appuyer sur une démarche scientifique incontestable prenant en compte l'acceptation sociale des mesures à mettre à œuvre et permettant leur priorisation politique et financière.

L'éradication ou le contrôle des espèces invasives doit s'effectuer prioritairement dans les écosystèmes de type « insulaires » et dans les zones de fort endémisme. Pour la France, la priorité d'action se situe donc outre-mer.

La « naturalité » des écosystèmes est le seul rempart efficace à la diffusion des espèces invasives sur le long terme.

« Ce n'est pas en boutant l'Ibis sacré ou le Buddleia hors de France que nous restaurerons la diversité de nos paysages ni des espèces qu'ils hébergent » (A. Teyssède et R. Barbault)



MERCI DE VOTRE ATTENTION